



Participation à la formation professionnelle :

Rapport de l'enquête sur l'emploi et les compétences



L'[Environics Institute](#) pour la recherche par sondage mène des recherches sociales et d'opinion publique pertinentes et originales liées à des questions touchant les politiques publiques et le changement social. C'est au moyen de tels travaux de recherche que les organisations et les gens peuvent mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui, la façon dont il évolue et son avenir possible.



Le [Centre des Compétences futures \(CCF\)](#) est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste qui se consacre à l'innovation dans le domaine du développement des compétences afin que toutes les personnes au Canada soient prêtes pour l'avenir du travail. Nous travaillons en partenariat avec des personnes chargées de l'élaboration des politiques, des personnes chargées de la recherche, des spécialistes, des employeurs et des travailleuses et travailleurs, ainsi qu'avec des établissements d'enseignement postsecondaire, afin de résoudre les problèmes urgents du marché du travail et de veiller à ce que chacun puisse bénéficier de possibilités pertinentes d'apprentissage tout au long de la vie. Nous sommes fondés par un consortium dont les membres sont l'Université métropolitaine de Toronto, Blueprint et le Conference Board of Canada, et nous sommes financés par le [Programme du Centre des compétences du gouvernement du Canada](#).



Le [Diversity Institute](#) mène et coordonne des recherches multidisciplinaires et multipartites pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, à la nature changeante des aptitudes et des compétences, et aux politiques, mécanismes et outils qui favorisent l'inclusion et la réussite économiques. Notre approche axée sur l'action et fondée sur des données probantes fait progresser la connaissance des obstacles complexes auxquels font face les groupes sous-représentés ainsi que des pratiques exemplaires pour induire des changements et produire des résultats concrets. Le Diversity Institute dirige des recherches pour le Centre des Compétences futures.

Participation à la formation professionnelle : Rapport de l'enquête sur l'emploi et les compétences est financé par le Centre des Compétences futures du gouvernement du Canada

Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



À propos de l'enquête

Ce rapport est basé sur les données de la cinquième vague de l'enquête sur l'emploi et les compétences.

L'enquête sur l'emploi et les compétences est menée par [l'Environics Institute for Survey Research](#), en partenariat avec le [Centre des Compétences futures](#) et l'Institut de la [diversité de l'Université métropolitaine de Toronto](#).

Au début de l'année 2020, l'enquête a été lancée en tant que projet visant à explorer les expériences des Canadiens face à la nature changeante du travail, y compris les perturbations induites par la technologie, l'insécurité croissante et l'évolution des exigences en matière de compétences. Après le début de la pandémie de COVID-19, l'enquête a été élargie pour étudier l'impact de la crise sur l'emploi, les revenus et l'environnement de travail des Canadiens. Une deuxième vague de l'enquête a été menée en décembre 2020, une troisième en juin 2021 et une quatrième en mars et avril 2022.

La cinquième vague de l'étude consiste en une enquête auprès de 5 904 Canadiens âgés de 18 ans et plus, menée entre le 1^{er} mars et le 3 avril 2023, dans toutes les provinces et tous les territoires. Elle a été réalisée en ligne (dans les provinces) et par téléphone (dans les territoires). Cette vague de l'enquête comprend des suréchantillons de Canadiens vivant dans des provinces et territoires plus petits, de personnes âgées de moins de 34 ans, de Canadiens racialisés et de Canadiens s'identifiant comme autochtones, afin de fournir un meilleur portrait de l'éventail des expériences vécues à travers le pays. Les résultats de l'enquête présentés dans ce rapport sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe, de la région, du niveau d'éducation, de l'identité raciale et de l'identité autochtone, afin de garantir qu'ils sont représentatifs de l'ensemble de la population canadienne.

Les rapports d'enquête peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante :

> <https://www.environicsinstitute.org/projects/listing/-in-tags/type/survey-on-employment-and-skills>

> <https://fsc-ccf.ca/fr/recherche/sondage-2020-sur-lemploi-et-les-competences/>

Table of Contents

1

Sommaire

3

Introduction

4

Résultats

4

Participation
à la formation
professionnelle

7

Formation
professionnelle et la
pandémie

8

Raisons de participer
à une formation
professionnelle

10

Format de la formation

12

Types de formation
professionnelle

14

Valeur de la
formation
professionnelle

15

Obstacles à la formation
professionnelle



Sommaire

La pandémie de COVID-19 a gravement perturbé le lieu de travail, y compris l'accès à la formation professionnelle. La dernière vague de l'enquête sur l'emploi et les compétences, menée en mars 2023, se penche à nouveau sur la question afin d'étudier l'évolution de la participation à la formation professionnelle et de l'orientation de la formation.

La proportion de main-d'œuvre canadienne participant à des formations visant à améliorer ses compétences a augmenté au cours des deux dernières années. Aujourd'hui, plus d'une personne active sur deux (56 %) déclare avoir participé à une forme de formation au cours des 12 derniers mois. Les immigrants récents, ainsi que la main-d'œuvre racialisée, les personnes dont le revenu du ménage est plus élevé, celles qui sont membres d'un syndicat et la main-d'œuvre du secteur public, sont tous plus susceptibles que la moyenne d'avoir eu accès à une formation qualifiante. Les chômeurs ont beaucoup moins de chances de pouvoir avoir accès à la formation.

L'un des principaux facteurs liés à la participation à des formations professionnelles est toutefois l'âge : les jeunes travailleurs sont beaucoup plus susceptibles de participer à des formations que leurs homologues plus âgés. Cela s'explique en grande partie par le fait que les jeunes travailleurs sont plus susceptibles de suivre une formation parce qu'ils commencent un nouvel emploi. Il y a beaucoup moins de différences entre les groupes d'âge en ce qui concerne la probabilité de recevoir une formation pour une autre raison.

Si la proportion de professionnels participant à des formations a augmenté, au cours des deux dernières années, la formation qu'ils reçoivent est moins axée sur la gestion des changements sur le lieu de travail provoqués par la pandémie de COVID-19. En outre, il est moins probable aujourd'hui qu'il y a un an que la formation soit dispensée à distance, et plus souvent en personne.

The types of training received by Canadian workers are varied, covering issues relating to the use of technology, La raison la plus fréquente pour laquelle les professionnels déclarent avoir suivi une formation qualifiante est que leur employeur le leur a demandé. D'autres raisons fréquentes tiennent à la satisfaction d'apprendre de nouvelles connaissances et à la nécessité d'évoluer dans sa carrière. En revanche, très peu d'entre eux déclarent avoir entrepris une formation qualifiante parce qu'ils craignaient de perdre leur emploi s'ils n'amélioraient pas leurs compétences.

Les types de formation reçus par les employés canadiens sont variés et couvrent des questions relatives à l'utilisation de la technologie, aux nouvelles procédures, aux compétences interpersonnelles, ainsi qu'à la santé et au bien-être. Toutefois, le type de formation le plus courant est, de loin, celui qui a trait à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail. Les deux autres types de formation les plus courants sont l'apprentissage de l'utilisation d'un nouveau logiciel ou matériel informatique et la formation à la gestion ou au leadership.



Parmi ceux qui ont reçu une formation qualifiante au cours des 12 derniers mois, un sur dix a déclaré que sa formation portait sur les questions d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) sur le lieu de travail. Ce type de formation est toutefois le moins susceptible d'être dispensé en personne plutôt que totalement ou partiellement à distance, le plus susceptible d'être dispensé individuellement plutôt qu'en groupe, et le plus susceptible de durer moins d'une journée. En d'autres termes, comparée à d'autres formes de formation, la formation en matière d'ÉDI est la plus susceptible d'être suivie en ligne par un individu dans un court laps de temps.

La majorité des personnes actives qui ont suivi une formation qualifiante au cours des 12 derniers mois déclarent que cette formation leur sera utile pour bien faire leur travail actuel, pour apprendre à utiliser les nouvelles technologies sur leur lieu de travail et pour obtenir une promotion ou un meilleur emploi. Les immigrants récents et les personnes qui s'identifient comme autochtones sont plus susceptibles que la moyenne de trouver leur formation utile. Toutefois, les personnes atteintes d'un handicap qui limite toujours ou souvent leur activité quotidienne sont moins susceptibles que la moyenne d'être du même avis.

L'enquête examine également les obstacles à l'accès à la formation professionnelle. Les personnes qui n'ont pas suivi de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois sont trois fois plus susceptibles de dire que c'est parce qu'elles n'en avaient pas besoin, car elles possédaient déjà les compétences nécessaires, que parce qu'elles n'avaient pas assez de temps ou que c'était trop coûteux. Toutefois, les personnes racialisées, les immigrants de première et de deuxième génération et les personnes atteintes d'un handicap physique sont tous plus susceptibles que la moyenne de déclarer qu'ils n'ont pas suivi de formation professionnelle parce qu'elle était trop coûteuse.

Un autre obstacle potentiel à la participation à la formation professionnelle est le fait que de nombreux professionnels ne considèrent pas les cours de formation formels comme le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences. Lorsqu'on leur demande quel est le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles, les personnes actives répondent le plus souvent qu'il s'agit d'apprendre auprès de leurs collègues de travail. Un peu moins nombreux sont ceux qui déclarent avoir suivi une formation formelle dispensée par leur employeur.

Enfin, l'enquête cherche à savoir si le passage au travail à distance pour de nombreux professionnels à la suite de la pandémie a eu une incidence sur la participation à des formations professionnelles. Elle constate qu'à partir de mars 2023, les personnes ayant travaillé à domicile au moins quelques jours au cours des trois mois précédents, mais qui n'avaient pas travaillé à domicile avant la pandémie, étaient plus susceptibles d'entreprendre une formation qualifiante que celles qui travaillaient sur leur lieu de travail habituel en dehors de leur domicile. Les professionnels les plus susceptibles de participer à une formation qualifiante sont ceux qui travaillent à domicile certains jours, mais pas tous les jours. Ce groupe est beaucoup plus susceptible que la moyenne d'être composé de personnes exerçant une profession libérale ou de cadres. Les professionnels les moins susceptibles de participer à des formations sont ceux qui travaillaient à domicile avant la pandémie et qui ont continué à le faire. Ce groupe est beaucoup plus susceptible que la moyenne d'être composé de professionnels autonomes ou de personnes âgées de plus de 55 ans.



Introduction

La pandémie de COVID-19 a gravement perturbé le lieu de travail. Certaines entreprises ont fermé temporairement ou définitivement. D'autres ont permis à leurs employés de travailler à domicile. Ceux qui n'ont pas pu passer au travail à distance ont dû mettre en œuvre de nouvelles procédures de sécurité pour éviter que leurs employés ne tombent malades. En cours de route, l'accès à la formation professionnelle a été interrompu. Dans les cas où la formation s'est poursuivie, elle s'est souvent concentrée sur la gestion des changements sur le lieu de travail provoqués par la pandémie.

La dernière vague de l'enquête sur l'emploi et les compétences, menée en mars 2023, revient sur la question de l'accès à la formation professionnelle. Trois ans après le début de la pandémie, elle constate que davantage de professionnels participent à des formations liées au travail afin d'améliorer leurs compétences, tandis que la formation est moins axée sur la gestion de la pandémie. Elle indique également que le type de formation le plus courant est celui qui est axé sur la santé et la sécurité au travail. L'enquête révèle que le travail à domicile ne semble pas avoir constitué un obstacle à la formation professionnelle à ce jour, puisque les personnes qui ont opté pour le travail à domicile sont plus susceptibles que celles qui continuent à travailler sur leur lieu de travail habituel d'accéder à la formation pour améliorer leurs compétences.



Résultats

Participation à la formation professionnelle

La proportion de professionnels participant à des formations professionnelles est plus élevée en 2023 qu'au cours de l'une ou l'autre des deux années précédentes. Les jeunes travailleurs sont beaucoup plus susceptibles que leurs aînés de participer à des formations professionnelles.

La cinquième vague de l'enquête sur l'emploi et les compétences, menée en mars 2023, révèle que plus d'une personne active sur deux (56 %) a participé à au moins une des trois formes de formation qualifiante au cours des 12 derniers mois : un cours de formation dispensé par son employeur ; un cours de formation non dispensé par son employeur, mais qu'elle a suivi pendant qu'elle travaillait ; ou un cours de formation qu'elle a suivi pendant qu'elle était au chômage. Ce pourcentage est plus élevé parmi ceux qui sont actuellement employés (58 %) et qui sont actuellement employés à temps plein (61 %).¹

L'enquête révèle également que la proportion de professionnels participant à des formations professionnelles a récemment augmenté. Cela s'explique probablement par l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie.

- En mars 2023, 44 % des personnes actives ont participé à un cours de formation dispensé par leur employeur au cours des 12 derniers mois. Ce pourcentage est à comparer aux 34 % de l'année précédente et aux 33 % de juin 2021.²
- En mars 2023, 22 % des professionnels ont participé, au cours des 12 derniers mois, à un cours de formation qui n'était pas dispensé par leur employeur, mais qu'ils ont suivi pendant qu'ils travaillaient. Ce pourcentage est à comparer aux 19 % de l'année précédente et aux 18 % de juin 2021.
- En mars 2023, 20 % des professionnels ont participé, au cours des 12 derniers mois, à un cours de formation qu'ils ont suivi pendant qu'ils étaient au chômage. Parmi les chômeurs au moment de l'enquête, le pourcentage est de 27 %.^{3,4}

TABLEAU 1 :

Participation à des formations professionnelles (sous-échantillon : population active)

	Question 35. Au cours de [période de référence, voir première colonne], avez-vous participé à l'une des formes suivantes de formation professionnelle pour améliorer vos compétences? (% oui)		
Référence à la vague d'enquête et à la période :	Une formation dispensée par votre employeur	Une formation non dispensée par votre employeur, mais que vous avez suivie pendant que vous travailliez	A training course that you took while you were unemployed
Semaine 1 (mars 2020) : Au cours des 5 dernières années...	51 %	30 %	20 %
Semaine 3 (juin 2021) : Depuis le début de la pandémie au printemps 2020...	32 %	18 %	--
Semaine 4 (mars-avril 2022) : Depuis le début de la pandémie au printemps 2020...	34 %	19 %	--
Semaine 5 (mars 2023) : Au cours des 12 derniers mois...	44 %	22 %	20 %

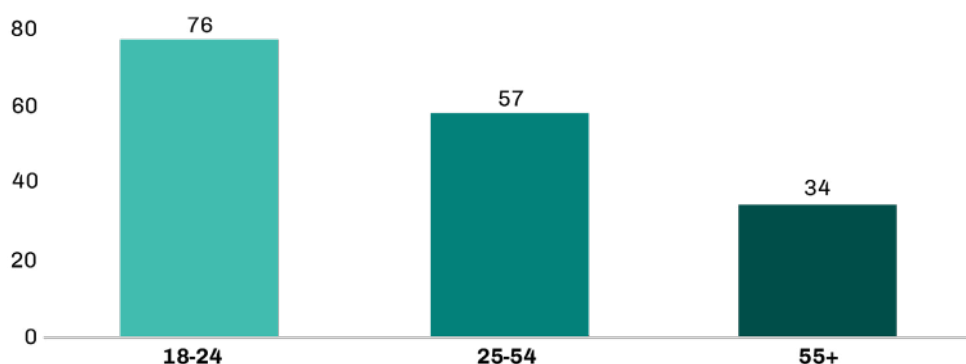
Les formations dispensées par l'employeur au cours des 12 derniers mois sont plus fréquentes chez les personnes employées à temps plein (51 %) que chez celles employées à temps partiel (43 %) ou les travailleurs indépendants (14 %). Dans le cas des formations non dispensées par l'employeur, le taux de participation est toutefois similaire pour les personnes employées à temps plein (24 %), à temps partiel (23 %) ou pour les indépendants (20 %). Seuls 37 % des chômeurs à la recherche d'un emploi ont eu accès à l'une de ces trois catégories de formation. La probabilité de participer à une formation qualifiante ne varie pas de manière significative selon les régions.

Toutefois, l'un des principaux facteurs de participation est l'âge. Les jeunes travailleurs (âgés de 18 à 24 ans) sont beaucoup plus susceptibles de participer aux trois types de formation, tandis que les travailleurs plus âgés (55 ans ou plus) sont beaucoup moins susceptibles d'y participer.



FIGURE 1 :
Participation à des formations professionnelles au cours des 12 derniers mois, par
groupe d'âge

Sous-échantillon : population active



Q35. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à l'une des formes suivantes de formation professionnelle pour améliorer vos compétences ? a) Un cours de formation dispensé par votre employeur ; b) Un cours de formation non dispensé par votre employeur, mais que vous avez suivi pendant que vous travailliez ; c) Un cours de formation que vous avez suivi pendant que vous étiez au chômage ; d) Un cours de formation que vous avez suivi pendant que vous étiez au chômage ; e) Un cours de formation que vous avez suivi pendant que vous étiez au chômage.

D'autres groupes sont plus susceptibles de participer à des formations professionnelles : les immigrants récents, les professionnels racialisés (et plus précisément ceux qui s'identifient comme Sud-Asiatiques ou Noirs, mais pas ceux qui s'identifient comme Chinois), ceux dont les revenus du ménage sont plus élevés, ceux qui sont membres d'un syndicat (en particulier dans le cas des formations fournies par l'employeur) et ceux qui travaillent dans le secteur public.

TABLEAU 2 :
Participation à des formations professionnelles au cours des 12 derniers mois, en mars
2023 (sous-échantillon : population active)

Groupe de population	Question 35. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à l'une des formes suivantes de formation professionnelle pour améliorer vos compétences ?	
	Participation à l'un des trois types de formation (%)	Participation in a training course that was provided by your employer (%)
Identité sud-asiatique	74	57
Identité noire	72	54
Immigrants récents (vivant au Canada depuis 10 ans ou moins)	70	54
Employé dans le secteur à but non lucratif	70	53
Le revenu annuel du ménage est égal ou supérieur à 150 000 dollars.	68	57

Membre d'un syndicat	68	69
Employé dans le secteur public	68	59
Toute identité racisée	66	49
Activité professionnelle	66	54
Diplôme universitaire	62	47
Moyenne	56	44

Ces différents facteurs peuvent se renforcer mutuellement. Par exemple, les immigrants récents faisant partie de la population active sont plus jeunes que la moyenne et plus susceptibles que la moyenne d'avoir une formation universitaire et d'être racialisés (cela signifie que ce groupe peut être plus susceptible de participer à une formation, non seulement en raison de son origine immigrée, mais aussi pour d'autres raisons liées à sa démographie, à sa culture, à sa religion, à sa nationalité, à son origine ethnique, à son origine ethnique, etc.

Formation professionnelle et la pandémie

La proportion de ceux qui ont participé à une formation professionnelle et qui déclarent que leur cours de formation était relié à la pandémie de COVID-19 a diminué de manière importante. Aujourd'hui, la formation est également moins susceptible d'être dispensée à distance et davantage en personne.

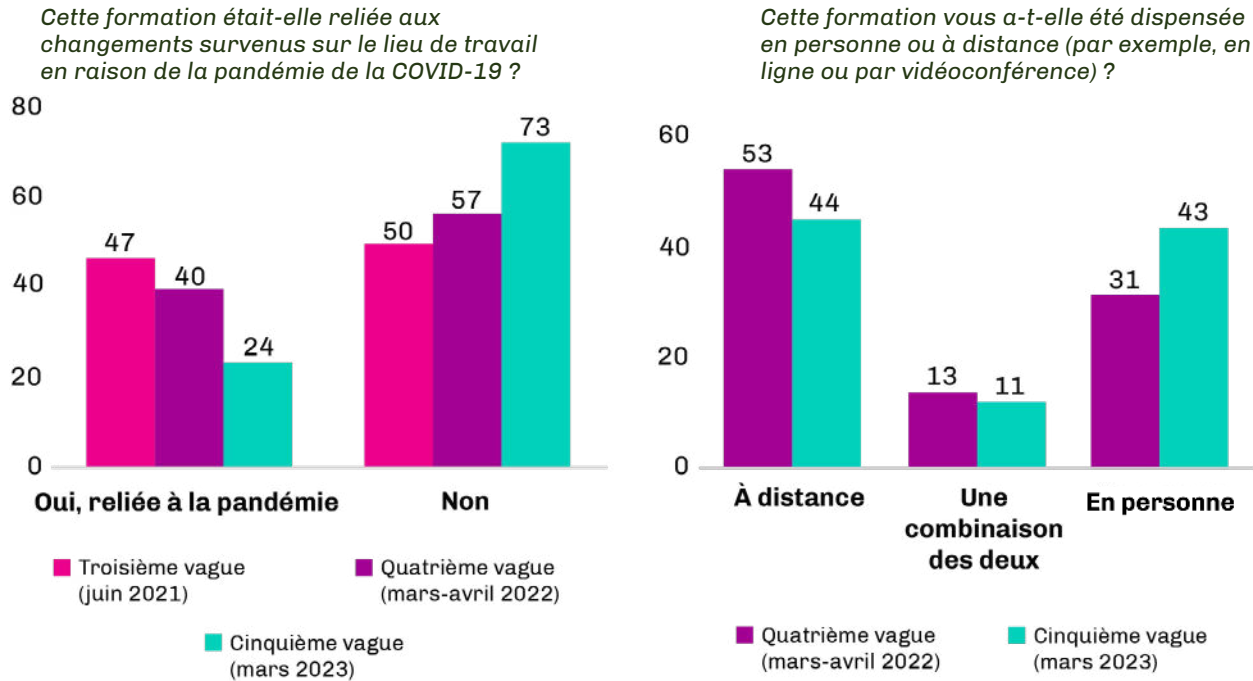
En 2021, près d'une personne sur deux ayant participé à une formation professionnelle a déclaré que son cours de formation était relié aux changements survenus sur le lieu de travail en raison de la pandémie de COVID-19. Depuis lors, cette proportion a considérablement diminué, passant de 47 % à 24 %. La proportion de personnes déclarant que leur formation n'était pas reliée à la pandémie est passée de 50 % en 2021 à 73 % en 2023.

En 2023, les professionnels atteints d'un handicap qui limite toujours ou souvent leur activité quotidienne sont deux fois plus susceptibles (33 %) que ceux sans handicap (15 %) de déclarer que la formation qu'ils ont reçue au cours des 12 derniers mois était liée à la pandémie.



FIGURE 2 : Formation professionnelle et pandémie

Sous-échantillon : actifs et ayant participé à une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois*)



*Dans les vagues d'enquête 3 et 4, la question portait sur la participation à une formation professionnelle depuis le début de la pandémie.

Aujourd'hui, la formation est également plus susceptible d'être dispensée en personne et moins susceptible d'être dispensée à distance. En mars 2023, 43 % des participants à une formation ont déclaré que celle-ci avait été dispensée en personne, 44 % ont déclaré qu'elle avait été dispensée à distance et 11 % ont déclaré qu'elle avait été dispensée sous une forme mixte. Toutefois, la proportion de personnes qui reçoivent leur formation en personne est aujourd'hui supérieure de 12 points de pourcentage à ce qu'elle était un an plus tôt, où elle s'élevait à 31 %. La proportion de personnes ayant reçu leur formation à distance a diminué de neuf points au cours de la même période.

Raisons de participer à une formation professionnelle

La raison la plus fréquente de participer à une formation professionnelle est qu'elle est exigée par l'employeur. Le besoin de formation dans le cadre du processus de démarrage d'un nouvel emploi explique pourquoi les jeunes travailleurs sont plus susceptibles que les travailleurs plus âgés d'entreprendre une formation qualifiante.

Les personnes participent à des formations professionnelles pour diverses raisons. Les trois raisons les plus fréquentes d'entreprendre l'une des trois sortes de formation professionnelle mentionnées dans l'enquête sont les suivantes :⁵

- parce que leur employeur le leur a demandé (42 %);
- parce que cela leur plaît d'apprendre de nouvelles connaissances (36 %);
- parce que ces personnes veulent pouvoir progresser dans leur carrière (36 %).

Deux autres raisons sont citées par environ une personne sur quatre ayant participé à une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois :

- parce que ces personnes commençaient un nouvel emploi (26 %);
- parce que la nécessité d'apprendre à utiliser les nouvelles technologies sur leur lieu de travail s'est imposée (23 %).

The least common reasons for participating in skills training are:

- parce que si elles n'améliorent pas leurs compétences, elles risquent de perdre leur emploi (8 %);
- parce que les connaissances acquises à l'école ne sont pas très pertinentes pour leur travail (7 %);
- en raison des changements intervenus sur le lieu de travail à la suite de la pandémie de COVID-19 (7 %).

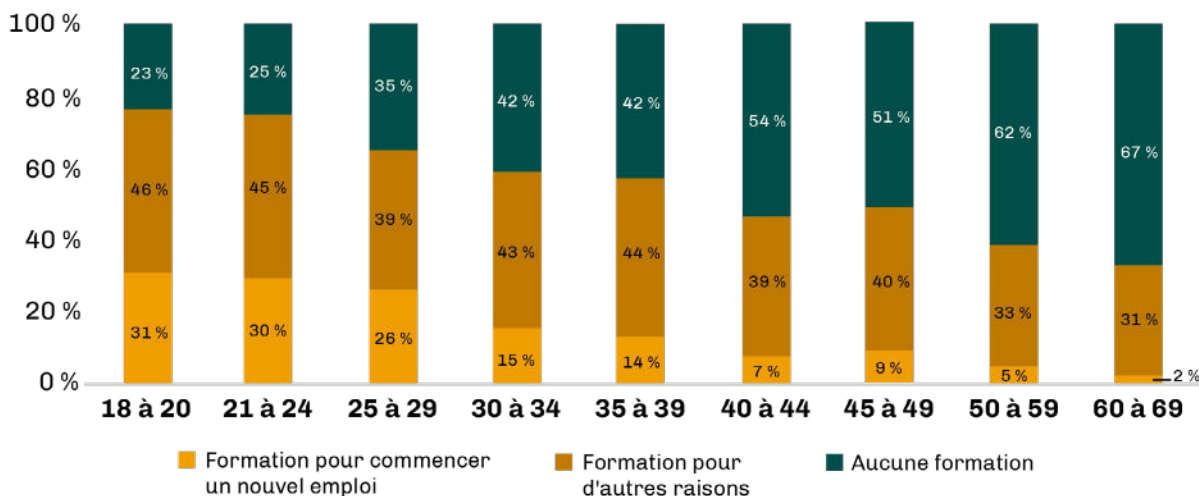
Les raisons invoquées pour participer à une formation professionnelle varient en fonction de l'âge. Plus particulièrement, les jeunes travailleurs sont beaucoup plus susceptibles que leurs homologues plus âgés de déclarer qu'ils ont entrepris une formation professionnelle parce qu'ils commençaient un nouvel emploi. Cette raison est choisie par 40 % des personnes âgées de 18 à 24 ans qui ont entrepris une formation, contre 24 % des personnes âgées de 25 à 54 ans et seulement 9 % des personnes âgées de 55 ans et plus.

The need for training as part of the process of starting a new job explains why younger workers are more likely than older workers to undertake skills training. While workers under the age of 30 are much more likely than those in their 30s or 40s to undertake any type of training, the real difference is that those in the younger age group are more likely to receive training as they start a new job. There is much less of a difference in the proportions who undertake training for any other reason.

FIGURE 3 :

Participation à une formation parce que vous commencez un nouvel emploi, par groupe d'âge

Sous-échantillon : personnes ayant un emploi ou au chômage (cherchant un emploi ou non)



Q35AAW5. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à l'une des formes suivantes de formation liée au travail pour améliorer vos compétences ? a) Un cours de formation dispensé par votre employeur ; b) Un cours de formation non dispensé par votre employeur, mais que vous avez suivi pendant que vous travailliez ; d) Un cours de formation que vous avez suivi pendant que vous étiez au chômage. Si oui à l'une des formations : Parmi les raisons suivantes, laquelle explique le mieux pourquoi vous avez suivi une formation liée au travail au cours de cette période ? a) Parce que je commençais un nouvel emploi

Les raisons invoquées pour justifier la participation à une formation professionnelle varient également à d'autres égards. Par exemple, la raison la plus fréquente chez les professionnels à temps plein et à temps partiel est l'obligation imposée par l'employeur. Toutefois, chez les professionnels autonomes, la raison la plus fréquente est le plaisir d'apprendre de nouvelles connaissances, tandis que chez les chômeurs actuels, c'est le désir d'avancer dans leur carrière.

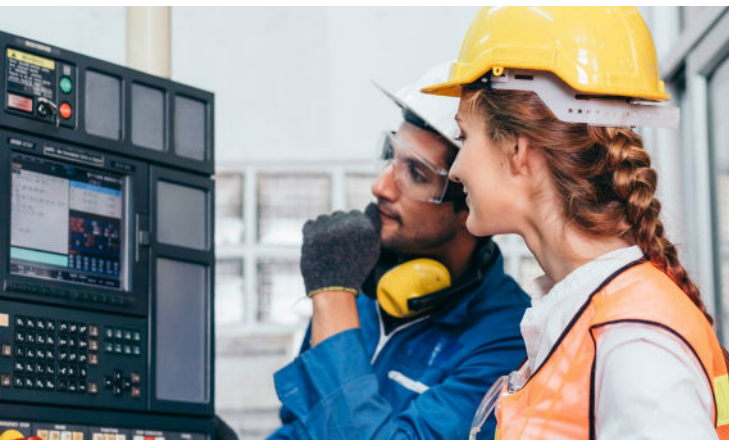
En outre, les professionnels syndiqués (52 %) sont plus nombreux que les non-syndiqués (39 %) à déclarer qu'ils ont suivi une formation parce qu'elle était exigée par leur employeur ; il en va de même pour les travailleurs du secteur public (49 %) par rapport à ceux du secteur privé (40 %). La proportion citant cette raison est particulièrement élevée parmi les employés de bureau syndiqués (60 %) et les professions libérales (56 %), mais beaucoup plus faible parmi les professionnels syndiqués de la vente ou du commerce de détail (35 %).⁶

Par rapport aux professionnels du secteur public (18 %), les professionnels du secteur privé (27 %) sont plus susceptibles de déclarer qu'ils ont suivi une formation pour apprendre à utiliser les nouvelles technologies.

Format de la formation

La majorité des professionnels ayant bénéficié d'une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois déclarent que leur cours de formation a duré une journée entière ou moins. Les professionnels qui suivent des formations professionnelles sont tout aussi susceptibles de dire qu'ils ont suivi cette formation seuls ou dans le cadre d'un groupe.

Comme nous l'avons mentionné, la formation professionnelle est actuellement tout aussi susceptible d'être dispensée à distance que d'être reçue en personne (certaines personnes ayant reçu une formation sous une forme mixte).



L'enquête a également porté sur la durée des formations. La majorité (63 %) des professionnels ayant suivi une formation au Canada au cours des 12 derniers mois déclarent que leur cours de formation a duré une journée entière ou moins. Parmi eux, 23 % déclarent qu'elle a duré une journée entière, 30 % qu'elle a duré plus d'une heure, mais moins d'une journée entière, et 10 % qu'elle n'a duré qu'une heure.

Une personne sur trois déclare que son cours de formation a duré plus d'une journée, 15 % déclarent qu'il a duré plus d'une journée, mais moins d'une semaine, et 18 % déclarent qu'il a duré une semaine ou plus.

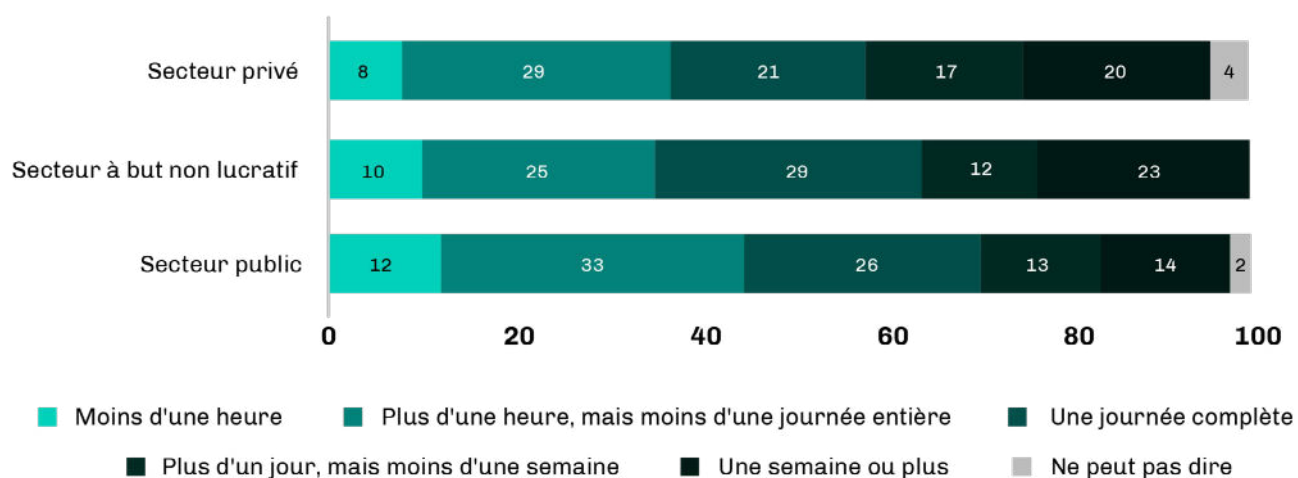
Les personnes qui suivent une formation au travail fournie par leur employeur (68 %) et celles qui suivent une formation parce qu'elle est exigée par leur employeur (70 %) sont plus susceptibles que la moyenne de déclarer que leur cours de formation a duré un jour ou moins. Les personnes qui suivent une formation non dispensée par leur employeur tout en travaillant (58 %) et celles qui suivent une formation pour faire avancer leur carrière (57 %) sont moins susceptibles que la moyenne de déclarer que leur cours de formation a duré un jour ou moins.

Les professionnels du secteur public sont également plus susceptibles de déclarer que leur formation était de courte durée. Sept personnes du secteur public sur dix (71 %) qui ont suivi une formation qualifiante au cours des 12 derniers mois déclarent que leur cours de formation a duré une journée ou moins, contre 65 % des personnes du secteur à but non lucratif et 59 % des personnes du secteur privé.

FIGURE 4 :

Durée des formations professionnelles, par secteur d'emploi

Sous-échantillon : salariés ou chômeurs (à la recherche d'un emploi ou non) et ayant participé à une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois



Q35BW5. Combien de temps ce cours a-t-il duré ?

Les professionnels qui suivent des formations professionnelles sont plus ou moins aussi nombreux à dire qu'ils ont suivi cette formation seuls (47 %) ou en groupe (50 %). Les travailleurs autonomes (66 %) qui ont suivi une formation qualifiante au cours des 12 derniers mois sont plus susceptibles que la moyenne d'avoir suivi leur formation par leurs propres moyens.

Les formations dispensées à distance sont beaucoup plus susceptibles d'être suivies de manière autonome (61 %) que les formations en présentiel (34 %). Il n'est toutefois pas clair si la formation à distance est choisie parce qu'elle est plus appropriée lorsque la formation est suivie par une personne seule, ou si la formation s'éloigne du format de groupe pour s'adapter à la nécessité d'être dispensée à distance (en d'autres termes, l'utilisation de la technologie s'adapte-t-elle au format de la formation, ou le format de la formation s'adapte-t-il aux contraintes de la technologie ?)

Types de formation professionnelle

La formation liée à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail est le type de formation le plus courant, et ce dans une large mesure. Comparée à d'autres formes de formation, la formation liée aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion sur le lieu de travail est la plus susceptible d'être suivie en ligne par un individu dans un court laps de temps.



Les personnes ayant participé à une forme quelconque de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois ont été invitées à décrire le type de formation qu'elles avaient reçue.⁷

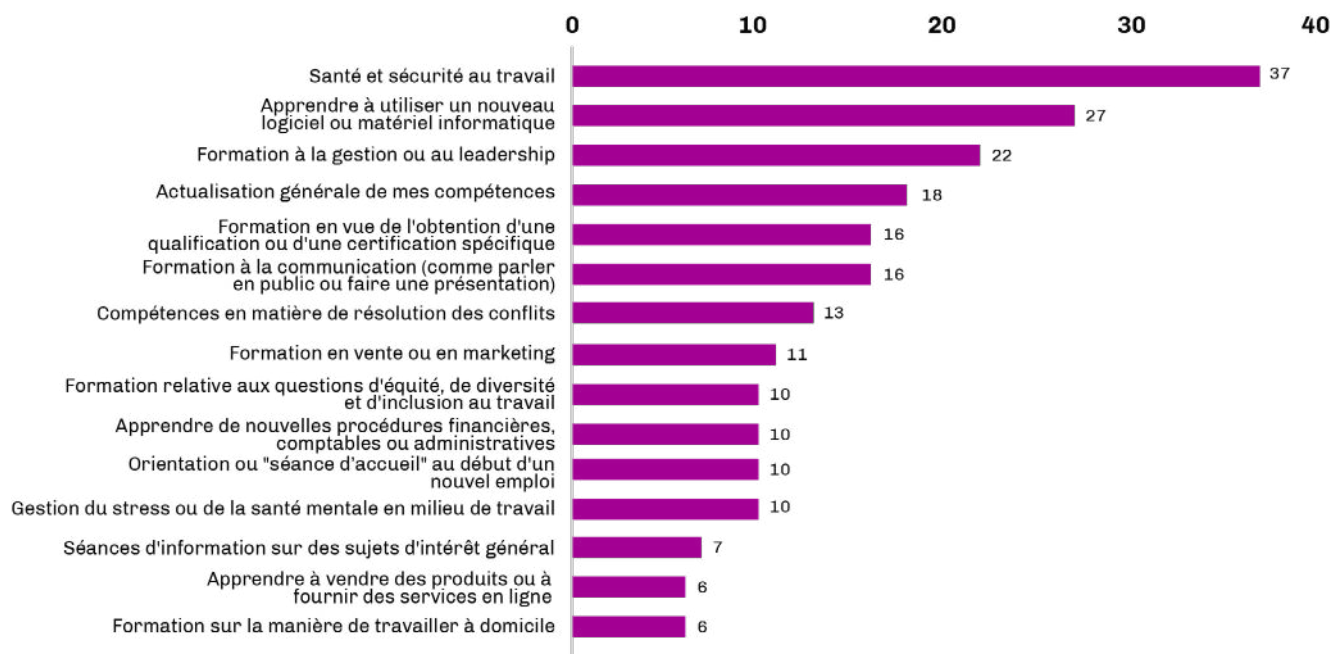
- Le type de formation le plus courant est, de loin, la formation liée à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail (37 %).
- Les deux autres types de formation les plus courants sont l'apprentissage de l'utilisation de nouveaux logiciels ou matériels informatiques (27 %) et la formation à la gestion ou au leadership (22 %).
- Cinq types de formation sont suivis par 11 à 18 % des participants, à savoir : rafraîchissement général ou mise à jour des compétences (18 %) ; formation en vue d'obtenir une qualification ou une certification spécifique (16 %) ; formation à la communication (telle que la prise de parole en public ou les techniques de présentation) (16 %) ; compétences en matière de résolution des conflits (13 %) ; et formation dans le domaine de la vente ou du marketing (11 %).
- Un participant sur dix suit une formation liée aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion sur le lieu de travail (10 %), à l'apprentissage de nouvelles procédures financières, comptables ou administratives (10 %), à l'orientation ou à l'intégration au début d'un nouvel emploi (10 %) et à la gestion du stress ou de la santé mentale sur le lieu de travail (10 %).⁸
- Ils sont moins nombreux à décrire leur formation comme des séances d'information sur des sujets d'intérêt général (7 %), à apprendre à vendre des produits ou à fournir des services en ligne (6 %) ou à se former au travail à domicile (6 %).

Ces résultats conduisent à deux observations immédiates. Tout d'abord, les types de formation reçus par les professionnels canadiens sont variés, couvrant des questions relatives à l'utilisation de la technologie, aux nouvelles procédures, aux compétences interpersonnelles, ainsi qu'à la santé et au bien-être. Deuxièmement, une part importante de la formation professionnelle est axée sur la santé et la sécurité sur le lieu de travail : 37 % de tous les participants décrivent la formation qu'ils ont suivie de cette manière. Dans le cas d'une formation professionnelle suivie parce qu'elle était exigée par l'employeur, la proportion de ceux qui déclarent que leur formation était liée à la santé et à la sécurité sur le lieu de travail passe à 48 %. Ce type de formation est extrêmement important, mais en même temps, il est probablement plus lié au fait de s'assurer qu'un travail nouveau ou actuel peut être effectué correctement qu'à la nécessité de se préparer à de futurs changements d'emploi ou de lieu de travail.

FIGURE 5 :

Description de la formation professionnelle

Sous-échantillon : salariés ou chômeurs (à la recherche d'un emploi ou non) et ayant participé à une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois



Q35EW5. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux le type de formation que vous avez reçu ? [Cochez toutes les cases qui s'appliquent]

L'ampleur de la formation dispensée en personne ou à distance, individuellement ou en groupe, ou dans le cadre de cours plus ou moins longs, varie en fonction du type de formation. Par exemple, les formations liées à la santé et à la sécurité au travail sont les plus susceptibles d'être dispensées en personne (51 % de ce type de formation est dispensé de cette manière, contre une moyenne de 43 %). Les formations sur le travail à domicile sont les plus susceptibles d'être dispensées en groupe (59 % contre une moyenne de 50 %). Les formations visant à obtenir une qualification ou une certification spécifique sont les plus susceptibles de durer une semaine ou plus (31 % contre une moyenne de 18 %).

Une tendance plus claire s'applique toutefois à la formation liée aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) sur le lieu de travail. Ce type de formation est le moins susceptible d'être dispensé en personne plutôt qu'entièrement ou partiellement à distance (29 % contre une moyenne de 43 %), le plus susceptible d'être dispensé individuellement plutôt qu'en groupe (55 % contre une moyenne de 47 %), et le plus susceptible de durer moins d'une journée (54 % contre une moyenne de 40 %). En d'autres termes, comparée à d'autres formes de formation, la formation en matière d'ÉDI est la plus susceptible d'être suivie en ligne par un individu dans un court laps de temps.⁹



Valeur de la formation professionnelle

Au moins 80 % des personnes ayant participé à chacun des 15 types spécifiques de formation professionnelle mentionnés dans l'enquête déclarent que la formation leur sera très ou assez utile dans leur emploi actuel. Les professionnels ayant un handicap qui limite toujours ou souvent leur activité quotidienne sont moins susceptibles que les professionnels sans handicap d'affirmer que leur formation leur sera utile.

La majorité des professionnels qui ont suivi une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois affirment que cette formation leur sera utile. En particulier :

- 83 % déclarent que leur formation leur sera très ou assez utile pour bien accomplir leur travail actuel ;
- 71 % déclarent qu'il leur sera utile pour apprendre à utiliser les nouvelles technologies sur leur lieu de travail ;
- 61 % déclarent que cela les aidera à obtenir une promotion ou un meilleur emploi.

Au moins 80 % des personnes ayant participé à chacun des 15 types spécifiques de formation professionnelle mentionnés dans l'enquête déclarent que la formation leur sera très ou assez utile dans leur emploi actuel. Il n'est toutefois pas surprenant que certains types de formation soient plus susceptibles que d'autres d'être considérés comme utiles à l'obtention d'une promotion ou d'un meilleur emploi. Il s'agit notamment de la formation à la gestion ou au leadership (73 % de ceux qui ont participé à ce type de formation ont déclaré qu'elle leur serait utile pour obtenir une promotion ou un meilleur emploi), de la formation à la communication (72 %), de la formation à la vente ou au marketing (72 %) et de l'apprentissage de nouvelles procédures financières, comptables ou administratives (70 %).

Les professionnels issus de certains milieux sont plus susceptibles que d'autres de trouver leur formation utile.

- 89 % des immigrants récents déclarent que leur formation leur permettra de bien faire leur travail actuel et 67 % qu'elle les aidera à obtenir une promotion ou un meilleur emploi ;
- 77 % de ceux qui s'identifient comme autochtones déclarent que leur formation leur permettra d'obtenir une promotion ou un meilleur emploi.

Toutefois, les professionnels issus d'autres milieux sont moins susceptibles que les autres de trouver leur formation utile.

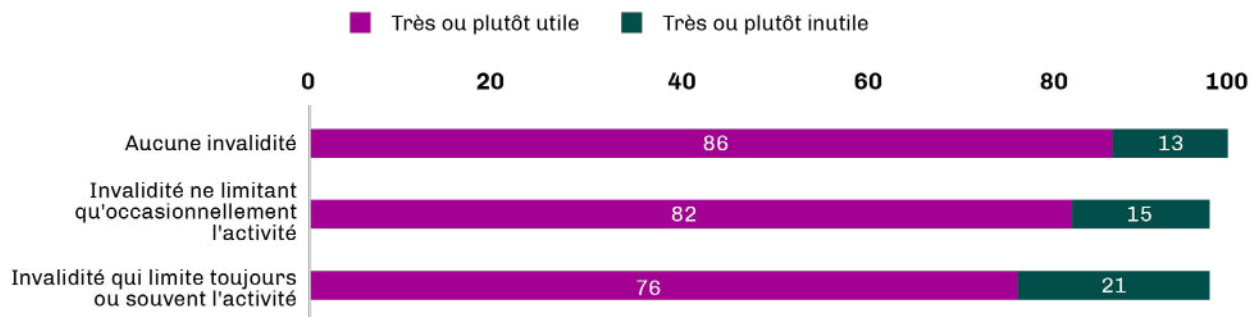
- 76 % des personnes ayant un handicap qui limite toujours ou souvent leur activité quotidienne déclarent que leur formation leur sera utile dans leur travail actuel, contre 86 % de celles qui n'ont pas de handicap. Les personnes ayant un tel handicap sont également moins susceptibles que les autres de déclarer que leur formation leur sera utile pour apprendre à utiliser les nouvelles technologies sur leur lieu de travail (62 % contre 71 %), ou pour obtenir une promotion ou un meilleur emploi (51 % contre 63 %) ;
- 65 % des professionnels du secteur à but non lucratif déclarent que leur formation leur sera utile dans leur travail actuel, contre 86 % dans le secteur public et 85 % dans le secteur privé. Les personnes travaillant dans le secteur à but non lucratif sont également moins susceptibles que celles du secteur public ou privé de déclarer que leur formation leur sera utile pour apprendre à utiliser les nouvelles technologies sur leur lieu de travail, ou pour obtenir une promotion ou un meilleur emploi.

FIGURE 6 :

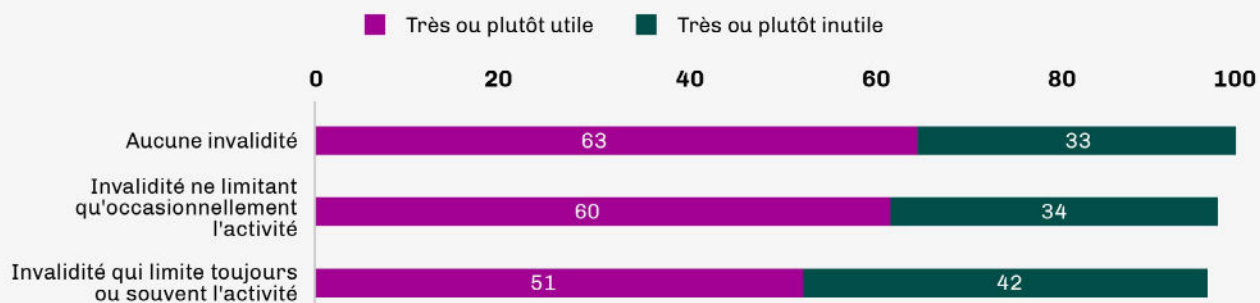
Évaluation de la formation, par situation de handicap

Sous-échantillon : salariés ou chômeurs (à la recherche d'un emploi ou non) et ayant participé à une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois

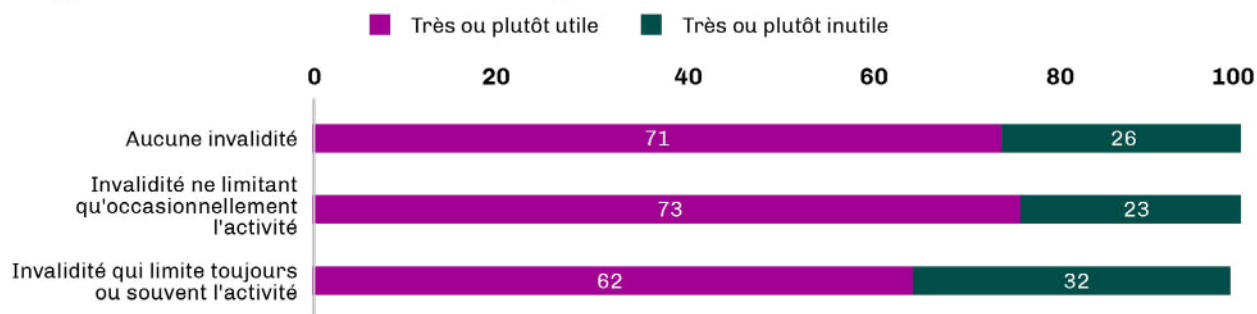
En accomplissant bien votre travail actuel



Pour obtenir une promotion ou un meilleur emploi



En apprenant à utiliser les nouvelles technologies sur votre lieu de travail



Q36AAW5. Dans quelle mesure pensez-vous que la formation que vous avez reçue vous sera utile dans chacun des domaines suivants ?

Obstacles à la formation professionnelle

La raison la plus souvent invoquée pour ne pas avoir entrepris de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois est qu'elle n'était pas nécessaire. Les jeunes travailleurs et les immigrants récents sont beaucoup plus susceptibles que la moyenne de déclarer qu'ils n'ont pas participé à une formation professionnelle parce qu'ils ne savaient pas où ou comment obtenir la formation professionnelle dont ils avaient besoin.

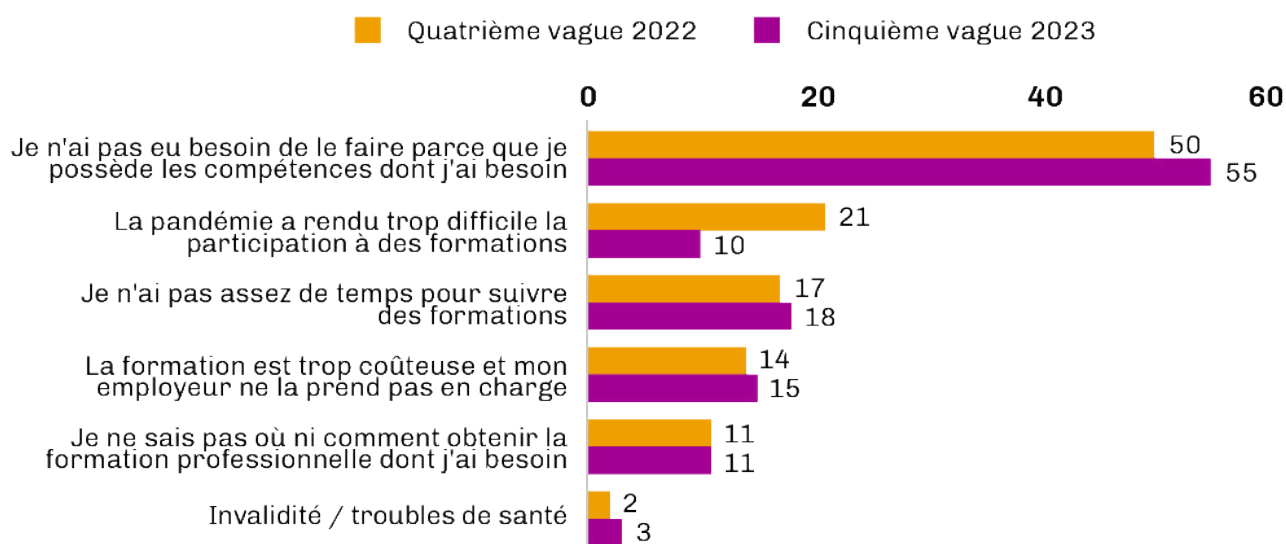
Le temps ou l'argent nécessaires pour participer à une formation professionnelle peuvent constituer un obstacle pour certains travailleurs, mais en fait, la raison la plus souvent invoquée pour ne pas avoir suivi de formation professionnelle au cours des 12 derniers mois est qu'elle n'était pas nécessaire. Parmi ceux qui n'ont pas suivi de formation professionnelle, 55 % déclarent que c'est parce qu'ils n'en avaient pas besoin, car ils possédaient déjà les compétences nécessaires. C'est trois fois plus que la proportion de personnes qui déclarent ne pas avoir suivi de formation par manque de temps (18 %) ou parce que la formation était trop coûteuse et que leur employeur ne voulait pas la payer (15 %).

Par rapport à l'année précédente, les professionnels de mars 2023 étaient beaucoup moins susceptibles de dire que la raison pour laquelle ils n'ont pas participé à une formation professionnelle était que la pandémie rendait la chose trop difficile (10 %, contre 21 % en mars-avril 2022).

FIGURE 7 :

Raisons de ne pas participer à une formation professionnelle

Sous-échantillon : ceux qui n'ont PAS participé à une formation professionnelle depuis le début de la pandémie (W4) / au cours des 12 derniers mois (W5)



Q35A. Pourquoi n'avez-vous pas suivi de formation professionnelle au cours de la période ? [Cochez toutes les cases qui s'appliquent / précisez si autre raison]

Dans l'ensemble, environ un sur dix (11 %) de ceux qui n'ont pas participé à une formation professionnelle déclarent que c'est parce qu'ils ne savaient pas où ou comment obtenir la formation professionnelle dont ils avaient besoin. Toutefois, ce chiffre est beaucoup plus élevé pour les jeunes travailleurs âgés de 18 à 24 ans (32 %) et pour les immigrants récents (22 %).

Certains types de professionnels sont également plus susceptibles que la moyenne de déclarer qu'ils n'ont pas suivi de formation professionnelle parce qu'elle était trop coûteuse. Il s'agit notamment des personnes racialisées (27 %), des immigrants de première génération (22 %) et de deuxième génération (21 %), et des personnes ayant un handicap physique (22 %). Le manque de temps pour suivre une formation professionnelle est plus souvent mentionné que la moyenne par les autochtones (32 %), les immigrants de première génération (27 %) et les personnes racialisées (24 %).

Comment les gens apprécient-ils l'acquisition de nouvelles compétences ?

Les professionnels canadiens sont plus enclins à dire que le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles est d'apprendre auprès de leurs collègues que de suivre un cours de formation officiel dispensé par leur employeur.

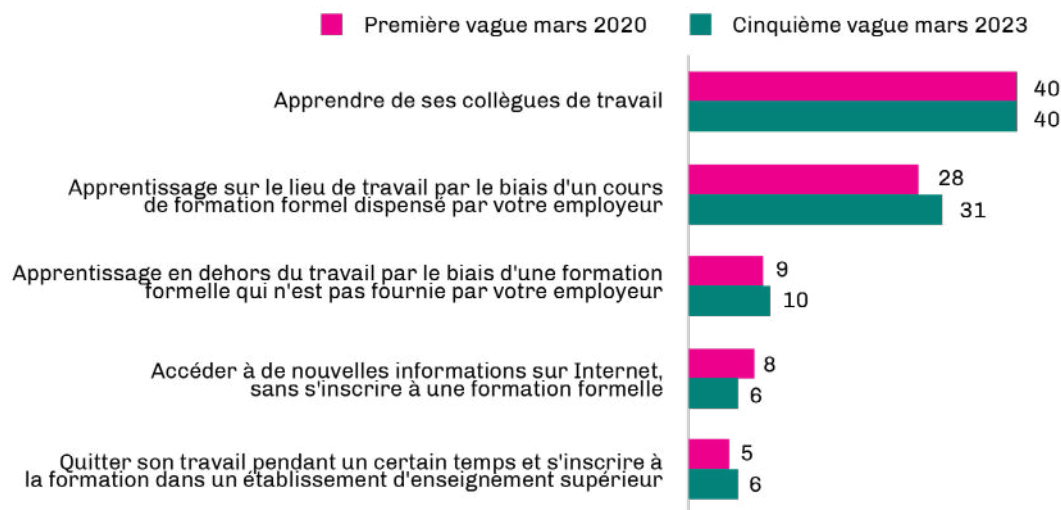
Un autre obstacle potentiel à la participation à la formation professionnelle est le fait que de nombreux professionnels ne considèrent pas les cours de formation formels comme le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences.

Lorsqu'on leur demande quel est le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles, les personnes actives répondent le plus souvent qu'il s'agit d'apprendre auprès de leurs collègues de travail (40 %). Un peu moins nombreux (31 %) sont ceux qui déclarent avoir suivi une formation formelle dispensée par leur employeur. Cette constatation souligne l'importance pour les employeurs de faciliter l'apprentissage entre pairs sur le lieu de travail.

FIGURE 8 :

Meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles

Sous-échantillon : personnes actives



Q37. Selon vous, quel est le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles ?

Si la plupart des professionnels sont plus enclins à dire que le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences est d'apprendre auprès de leurs collègues plutôt que de suivre une formation formelle, il y a quelques exceptions. Il s'agit notamment de :

- Les professionnels âgés de 55 ans et plus : 39 % choisissent un cours de formation formel, contre 37 % qui déclarent qu'il est préférable d'apprendre auprès des collègues de travail.
- Les immigrants de première génération : 37 % choisissent un cours de formation formel, contre 30 % qui déclarent que l'apprentissage auprès des collègues de travail est la meilleure solution (dans le cas des immigrants récents, les chiffres sont respectivement de 38 % et 29 %).

- Les personnes racialisées : 34 % choisissent un cours de formation formel, contre 31 % qui déclarent que l'apprentissage auprès des collègues de travail est le meilleur (les chiffres correspondants pour les professionnels s'identifiant comme Blancs sont de 29 % et 44 %).

Parmi tous les actifs, relativement peu (6 %) déclarent que l'accès à de nouvelles données sur Internet, sans s'inscrire à un cours de formation formel, est le meilleur moyen d'acquérir de nouvelles compétences liées au travail. Toutefois, ce mode d'acquisition de nouvelles compétences est plus susceptible d'être choisi par les professionnels indépendants (17 %) que par les salariés à temps plein (4 %) ou à temps partiel (3 %).

Formation professionnelle et travail à domicile

Comment le passage au travail à distance pour de nombreux professionnels, provoqué par la pandémie, a-t-il influé sur la participation à la formation professionnelle ?

À partir de mars 2023, les personnes ayant travaillé à domicile au moins quelques jours au cours des trois mois précédents, mais qui n'avaient pas travaillé à domicile avant la pandémie, étaient plus susceptibles d'entreprendre une formation qualifiante que celles qui travaillaient sur leur lieu de travail habituel en dehors de leur domicile. Plus précisément, 65 % des personnes travaillant à domicile à la suite de la pandémie ont suivi une formation, contre 55 % de celles qui ne travaillaient pas à domicile et 37 % de celles qui travaillaient à domicile avant la pandémie et qui ont continué à le faire.

Les professionnels les plus susceptibles de participer à une formation qualifiante sont ceux qui travaillent à domicile certains jours, mais pas tous les jours. Ce groupe est beaucoup plus susceptible que la moyenne d'être composé de personnes exerçant une profession libérale ou de cadres. Les professionnels les moins susceptibles de participer à des formations sont ceux qui travaillaient à domicile avant la pandémie et qui ont continué à le faire. Ce groupe est beaucoup plus susceptible que la moyenne d'être composé de professionnels autonomes ou de personnes âgées de plus de 55 ans.

Tableau 3 : Participation à une formation professionnelle et travail à domicile (sous-échantillon : actifs)

	Question 35. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à l'une des formes suivantes de formation professionnelle pour améliorer vos compétences? (% oui)		
<i>Q24D. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation professionnelle au cours des trois derniers mois ?</i>	<i>L'un des trois types de formation mentionnés dans l'enquête</i>	<i>Une formation dispensée par votre employeur</i>	<i>Une formation non dispensée par votre employeur, mais que vous avez suivie pendant que vous travailliez</i>
<i>J'ai travaillé à domicile; ou j'ai travaillé à domicile certains jours, mais pas tous les jours.¹⁰</i>	65 %	53 %	29 %

Je travaille à domicile.	60 %	47 %	29 %
J'ai travaillé à domicile certains jours, mais pas tous les jours.	71 %	59 %	29 %
J'ai continué à travailler depuis mon lieu de travail habituel en dehors de mon domicile.	55 %	45 %	20 %
Je travaillais déjà à domicile avant la pandémie, et cela n'a pas changé.	37 %	18 %	26 %

Les formations suivies par les personnes travaillant à domicile au moins quelques jours sont deux fois plus susceptibles que celles suivies par les personnes ne travaillant pas à domicile d'être liées aux changements survenus sur le lieu de travail en raison de la pandémie (34 % contre 17 %). Cependant, seuls 9 % de ceux qui travaillent à domicile déclarent que la formation qu'ils ont reçue portait spécifiquement sur la manière de travailler à domicile. Les types de formation les plus courants pour ceux qui travaillent à domicile sont : l'apprentissage de l'utilisation de nouveaux logiciels ou matériels informatiques (34 %) ; la santé et la sécurité au travail (33 %) ; et la formation à la gestion ou au leadership (25 %).¹¹

Par rapport à ceux qui travaillent sur leur lieu de travail habituel en dehors du domicile (84 %), ceux qui travaillent à domicile (84 %) sont tout aussi susceptibles de dire que la formation qu'ils ont reçue leur sera utile pour bien faire leur travail actuel. Toutefois, ceux qui travaillent à domicile sont plus enclins à dire que cela les aidera à obtenir une promotion ou un meilleur emploi (67 %, contre 57 % pour ceux qui travaillent sur leur lieu de travail habituel en dehors du domicile), et à apprendre à utiliser les nouvelles technologies sur leur lieu de travail (76 %, contre 67 %).

Enfin, si les personnes travaillant à domicile sont plus susceptibles d'accéder à une formation qualifiante que celles travaillant sur leur lieu de travail habituel en dehors de leur domicile, les raisons invoquées par les personnes de chaque groupe qui n'accèdent pas à une formation professionnelle sont légèrement différentes. Parmi les personnes qui n'ont pas participé à une formation professionnelle au cours des 12 derniers mois, celles qui travaillent à domicile (58 %) sont moins susceptibles que celles qui travaillent sur leur lieu de travail habituel (66 %) de déclarer que c'est parce qu'elles possèdent déjà les compétences dont elles ont besoin. Toutefois, ceux qui travaillent à domicile (18 %) sont plus susceptibles que ceux qui travaillent sur leur lieu de travail habituel (6 %) de déclarer que c'est parce qu'ils ne savent pas où ou comment obtenir la formation dont ils ont besoin.

Endnotes

- 1 Lors de la cinquième vague, cette question a été posée aux adultes canadiens qui ont un emploi ou qui sont au chômage, y compris les chômeurs qui cherchent ou ne cherchent pas de travail. Toutefois, les résultats présentés ici se limitent aux personnes actives (soit employées, soit au chômage et à la recherche d'un emploi).
- 2 La question de mars 2023 portait sur la formation au cours des 12 derniers mois. La question posée en juin 2021 concernait la formation depuis le début de la pandémie (environ 15 mois plus tôt). La question d'avril 2022 faisait également référence à la formation depuis le début de la pandémie (environ deux ans auparavant).
- 3 Cette question n'a pas été posée plus tôt au cours de la pandémie.
- 4 Certaines personnes employées au moment de l'enquête peuvent avoir été au chômage à un moment donné au cours des 12 mois précédents.
- 5 Dans cette section et les suivantes, les résultats sont présentés pour les personnes actives (qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage) ainsi que pour les chômeurs qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.
- 6 Toutefois, il semble que l'appartenance à un syndicat soit le facteur le plus important. Les professionnels syndiqués des secteurs public (51 %) et privé (53 %) sont tout aussi enclins à dire qu'ils ont suivi une formation parce qu'elle était exigée par leur employeur; les professionnels non syndiqués des secteurs public (45 %) et surtout privé (36 %) sont moins enclins à invoquer cette raison.
- 7 Les participants ont reçu une liste de 15 types de formation et pouvaient sélectionner tous ceux qui s'appliquaient. Dans la vague précédente de l'enquête (vague 4), une question similaire avait été posée dans un format ouvert, ce qui signifiait que les participants pouvaient décrire la formation qu'ils avaient reçue avec leurs propres mots. Les 15 catégories utilisées dans l'enquête de la cinquième vague ont été établies sur la base des réponses fournies lors de la quatrième vague.
- 8 La proportion de personnes qui déclarent avoir participé à une formation parce qu'elles commençaient un nouvel emploi est plus élevée que la proportion de personnes qui décrivent leur formation comme un "stage d'intégration". En effet, certaines des personnes qui commencent un nouvel emploi pourraient décrire leur formation comme étant axée sur la santé et la sécurité au travail ou sur l'utilisation des ordinateurs.
- 9 Les séances d'information sur des sujets d'intérêt général sont tout aussi susceptibles que la formation à l'ÉDI d'être dispensées individuellement plutôt que dans le cadre d'un groupe.
- 10 * Cette rangée combine les réponses données dans les deux rangées suivantes. Ces trois rangées excluent les personnes qui déclarent qu'elles travaillaient déjà à domicile avant la pandémie.
- 11 Les résultats de cette section excluent les personnes qui travaillaient à domicile avant la pandémie et qui ont continué à le faire.



**Environics
Institute**
For Survey Research



**Future
Skills
Centre**

**Centre des
Compétences
futures**

**TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT**

DiVERSITY
INSTITUTE